



**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DÉMATÉRIALISÉE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE
MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2020**

*L'ÉCOSYSTÈME ASSOCIATIF : ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION OCCITANIE*

Rapporteur : Thomas SUN

Avis adopté

Suffrages exprimés 159 votants : Pour 139, Contre 1, Abstention 19, Ne prend pas part au vote 1

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le secteur associatif est un secteur protéiforme. Il existe autant de modèles d'associations, d'objets associatifs qu'il y a d'associations. Cela s'explique par le fait qu'une association naît de la volonté humaine de poursuivre un but commun et de répondre à des besoins d'un territoire. Cette volonté, qu'elle soit impulsée par les individus eux-mêmes ou par des institutions publiques pour soutenir leurs politiques économiques ne peut donc être uniforme et linéaire.

En Occitanie, les associations représentent environ 138 000 organisations, près de 20 000 employeurs 170 000 salariés et 600 000 bénévoles actifs, dans des domaines d'activités très divers.

Cet avis a pour but : - de valoriser l'importance de l'action associative sur le développement, l'ancrage et le rayonnement des entreprises régionales, - d'étudier l'effet de levier que représentent les associations sur l'activité économique, la cohésion et l'attractivité du territoire, afin d'apprécier les bonnes pratiques, les écarts, les axes de travail à soumettre à la Région.

L'accent est mis sur les associations en relation directe avec le monde de l'entreprise, qui ont pour point commun la mobilisation de ressources pour accompagner le développement des créateurs et des entreprises, et favoriser l'emploi sur notre territoire pour le bien commun de l'économie régionale.

Véritable acteur de la dynamique régionale, notre écosystème associatif régional, aussi divers et complexe soit-il, doit être reconnu, soutenu et valorisé pour toutes ces actions concourant à la dynamique et au développement de notre région. L'une des régions les plus attractives de France, parce qu'elle offre un cadre propice au développement des entreprises et des individus. La crise actuelle ne fait que renforcer l'importance de ce rôle et la nécessité de le voir perdurer.

Parmi les propositions que le CESER adresse à la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée :

- **La reconnaissance effective** de l'écosystème associatif comme **ACTEUR du développement économique régional**, en instaurant un dialogue partenarial plus resserré avec lui dans la définition des politiques régionales, et en privilégiant les financements de plans d'actions sur 3 ans et les appels à projets à destination des associations.
- **Le renforcement des compétences** y compris pour les bénévoles, le maintien et la valorisation des emplois au sein des associations.

à l'évaluation de l'impact de l'action associative pour en faire une référence et mieux flécher les soutiens régionaux.

- Suite à la crise induite par la COVID-19, mettre en place des outils régionaux visant à **renforcer les fonds propres associatifs**.